

Ecole des hautes études d'ingénieur
(HEI Lille)

Académie de Lille

Données Certifiées CTI

Campagne 2014

DONNEES PUBLIEES A LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGENIEUR (CTI) EN CONFORMITE AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPEEN

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite, se conforment aux standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005). Parmi ces standards, il y a l'exigence -pour les écoles et établissements- de **rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation**.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque directeur d'école d'ingénieur de remplir, une fois par an, le tableau de données ci-dessous pour être publié sur le site Internet de l'école et communiqué à la CTI. Toutes les fiches annuelles seront jointes par la CTI aux dossiers des écoles lors du renouvellement de leurs habilitations.

Chaque année, la date limite pour actualiser les informations est le **31 octobre 2014**. Néanmoins, les écoles concernées par une habilitation CTI doivent actualiser la fiche de données avant le dépôt de leur dossier.

Dans toute cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en études d'ingénieurs. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Les informations qui sont déjà en pouvoir de la CTI sont affichées dans la fiche d'information. **Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables** (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour nous signaler d'éventuelles erreurs, et pour toute information complémentaire, merci de contacter notre secrétariat (secretariat@cti-commission.fr ; 01 41 92 36 19)

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2013**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2014**
- Mesures sur les inscrits : effectif au 1er janvier de l'année **2014**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2013** ou année universitaire **2012-2013**

I ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔMES D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Ecole des hautes études d'ingénieur (HEI Lille)			
I.2	Nom de marque	HEI			
I.3	Nom / Sigle / Appellation	HEI Lille			
I.4	Date de création de l'école actuelle	1885-09-21			
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle				
I.6	Statut juridique	Association - 1901			
I.7	Adresse 1	13 rue de Toul			
I.8	Adresse 2				
I.9	Code postal	59046			
I.10	Nom du directeur	Monsieur Jean-François LECRIGNY			
I.11	Ville	LILLE			
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	03 28 38 48 58			
I.13	Adresse messagerie pour demander des renseignements sur l'école	contact@hei.fr			
I.14	Site internet de l'école	http://www.hei.fr			
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)				
I.16	École publique ou privée	Privé			
I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus		Formation d'Ingénieur	Masters (Diplômes nationaux)	Formations d'établissement (Mastères spécialisés...)
		Hommes	1505		
		Femmes	557		
		Total	2062		
I.18	Nombre d'« équivalents service » dans le suivi des activités de formation par des enseignants sans mission de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants qui interviennent pour moins de 96h.	167.50			
I.19	Nombre d'« équivalent service » dans le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs ayant une mission d'enseignement et de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants chercheurs qui interviennent pour moins de 64h par an.	33.71			
I.20	Nombre total d'intervenants extérieurs permanents dans la structure venant de l'entreprise (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école	65.00			
I.21	Nombre total d'intervenants extérieurs travaillant dans un secteur de recherche (non comptés en I.20) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école.	0.00			
I.22	Nombre total de personnels administratifs et techniques dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'école	72.00			
I.23	Budget de fonctionnement consolidé de l'école hors recherche et hors investissements (euros)	21280000.00			

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.24	Nom Etablissement	Groupe HEI ISA ISEN
I.25	Statut juridique	Association - 1901
I.26	Adresse1	2 rue Norbert Segard
I.27	Adresse2	
I.28	Code postal	59000

II INFORMATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEURS HABILITÉES DE L'ÉCOLE

II.1 Information générale des formations

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur					
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	15					
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Indiquez le libellé complet si "autres" sélectionné: Engineering					
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	généraliste, managénaire®, professionnalisation, international, projets, parcours individualisé, employabilité, réseau, humaniste					
II.1.5	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	Lille, Châteauroux					
II.1.6	Objectif de la formation : lien sur la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche					
II.1.7	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres que le label EURACE et l'habilitation CTI)						
II.1.8	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant					
II.1.9	Durée habilitation CTI	6 an(s)					
II.1.10	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2015					
II.1.11	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	First Certificate ; TOEIC ; TOEFL IBT ; TOEFL IPT				
		Niveau requis	Grade C ; 785 ; 87 ; 567				
II.1.12	Contenu de la formation		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par élève	1586.5	294	78	78	
		Crédits ECTS attribués	111	21.5	5.5	2	
II.1.13	Montant annuel des frais de scolarité obligatoires ou des droits d'inscription versés à l'école (euros)	6700.00					
II.1.14	Formation labellisée EURACE	Oui					
II.1.15	Voie et partenariat	Formation continue					
II.1.16	Durée habilitation CTI	6 an(s)					
II.1.17	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2015					
II.1.18	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	First Certificate ; TOEIC ; TOEFL IBT ; TOEFL IPT				
		Niveau requis	Grade C ; 785 ; 87 ; 567				
II.1.19	Contenu de la formation		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par élève					
		Crédits ECTS attribués					

II.1.20	Montant annuel des frais de scolarité obligatoires ou des droits d'inscription versés à l'école (euros)	10600.00					
II.1.21	Formation labellisée EURACE	Oui					
II.1.22	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti					
II.1.23	Durée habilitation CTI	1 an(s)					
II.1.24	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2015					
II.1.25	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	First Certificate ; TOEIC ; TOEFL IBT ; TOEFL IPT				
		Niveau requis	Grade C ; 785 ; 87 ; 567				
II.1.26	Contenu de la formation		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par élève	1415	255.5	154		
		Crédits ECTS attribués	102	18.5	8		
II.1.27	Montant annuel des frais de scolarité obligatoires ou des droits d'inscription versés à l'école (euros)	0.00					
II.1.28	Formation labellisée EURACE	Oui					

II.2 Nombre de diplômes d'ingénieur délivrés

Ingénieur diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur - Formation initiale sous statut d'étudiant		Etudiant	Apprentissage	Stagiaire formation continue	VAE (1)	Total	Dont étrangers (2)
II.2.1	Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes	hommes	250			250	3
		femmes	99			99	1
		total	349			349	4

Ingénieur diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur - Formation continue		Etudiant	Apprentissage	Stagiaire formation continue	VAE (1)	Total	Dont étrangers (2)
II.2.2	Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes	hommes		4		4	
		femmes		0		0	
		total		4		4	

Ingénieur diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur - Formation initiale sous statut d'apprenti		Etudiant	Apprentissage	Stagiaire formation continue	VAE (1)	Total	Dont étrangers (2)
II.2.3	Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes	hommes					
		femmes					
		total					

(1) VAE : validation des acquis de l'expérience

(2) la notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

III ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité de recherche dans un laboratoire interne ou externe à l'école	33
III.2	Nombre de doctorants encadrés par personnel de l'école	25
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle et financés par l'école	0
III.4	Nombre de thèses effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	5
III.5	Nombre de laboratoires évalués par l'AERES dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	8
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation de l'AERES de ces laboratoires	http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/11439/170770/file/EVAL-0593559Y-S2100012088-UR-RAPPORT-1.pdf http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/11404/170525/file/EVAL-0590338X-S2100016065-UR-RAPPORT.pdf http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/11408/170553/file/EVAL-0590349J-S2100012162-UR-RAPPORT.pdf http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/11474/171015/file/EVAL-0593560Z-S2100012141-UR-RAPPORT.pdf http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/11437/170756/file/EVAL-0593559Y-S2100012112-UR-RAPPORT.pdf http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/11444/170805/file/EVAL-0593559Y-S2100012115-UR-RAPPORT.pdf http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/16149/259392/file/B2012-EV-0450855K-S2UR120001504-RD.pdf

IV DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION INGÉNIEUR (DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE), TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient des élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne « Étrangers » adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

IV.1	Origine académique des intégrés		bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Structure de formation étrangère			total
									niveau bac	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
									Nombre d'intégrés	Hommes	271	
Femmes	90	37	2	1	6	0	0	0		0	136	
Total	361	120	15	7	17	1	0	0		1	522	

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors français)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Hommes	376						10	
Femmes	135						1		136
Total	511						11		522

Pour le recrutement au niveau bac (écoles en 5 ans) : mentions au bac français

IV.3	mentions		TB	B	AB	Passable ou sans mention
	Nombre d'entrés	Hommes	15	97	116	43
Femmes		11	37	35	7	
Total		26	134	151	50	

Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)

IV.4	Recrutement sur concours CPGE	Nom du concours	FESIC prépa				
		Nombre de places offertes	100				
		Nombre d'entrés provenant de ce concours	100				
IV.5	Autres recrutements		DUT	BTS	L2 et L3	Maîtrise ou M1	Cursus Etrangers
		Nombre de candidats	116	51	86	3	3
		Nombre d'entrés	15	7	17	1	1

Observatoire des flux (dernière année scolaire)

IV.6	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		86.50	6.75	6.75
IV.7	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		81.00	17.10	1.90
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année césure), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Boursiers

V.1	Nombre d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française	66
V.2	Nombre total d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (quelles que soient l'origine et le type de bourse)	68

Diversité du recrutement (dernière rentrée)

		Hommes	Femmes	Total
V.3	Nombre d'entrés au niveau bac (dernière rentrée)	271	90	361
V.4	Nombre d'entrés au niveau bac+2	115	46	161

Handicap

		Hommes	Femmes	Total
V.5	Nombre total d'élèves handicapés en formation ingénieur dans l'école	11	3	14
V.6	Nombre total de personnels handicapés (toutes catégories confondues) dans l'école	1	1	2

Soutien aux élèves

V.7	Existe t'il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation	Soutien psychologique
		Oui	Oui

Place des valeurs sociales dans la formation

		Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel
V.8	Enseignement lié à l'éthique	Oui	Oui
V.9	Enseignement "santé et sécurité au travail"	Oui	Oui
V.10	Enseignement "développement durable"	Oui	Oui

Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Plan Vert, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :

Plan Vert, Eco-campus Châteauroux

VI INNOVATION – VALORISATION

VI.1	Existe t'il un enseignement spécifique sur la création d'activité et le management de l'innovation ?	Oui
VI.2	Existe t'il un enseignement spécifique sur la propriété intellectuelle et les brevets ?	Oui
VI.3	Existence d'un incubateur lié à l'école	Oui
VI.4	Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années	4
VI.5	Nombre d'entreprises issues de l'école dans les 5 dernières années	4

VII RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	21 / 23
VII.2	Temps moyen d'exposition (toutes spécialités confondues) en heures de formation (ingénieurs) assurées par des professionnels des entreprises	3800.00
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets encadrés par des entreprises	420.00
VII.4	Nombre de semaines de stages obligatoires en entreprise	32.00
VII.5	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	3400.00

VIII L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGENIEUR

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

VIII.1	Durée	Un trimestre	Un semestre	Plus d'un semestre
	Hommes			36
Femmes			83	6
Total			119	20

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en stage

Durée	Un à deux mois	Un trimestre	Un semestre ou plus d'un semestre
Hommes	17	97	48
Femmes	10	42	9
Total	27	139	57

Élèves étrangers en échange académique

VIII.2	Durée	Un semestre	Une année
	Hommes		8
Femmes		7	5
Total		15	24

Doubles diplômés

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3	Afrique	0	0	0
VIII.4	Amérique du Nord	1	0	1
VIII.5	Amérique centrale et du sud	0	0	0
VIII.6	Asie	0	0	0
VIII.7	Europe	0	0	0
VIII.8	Océanie	0	0	0

IX L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils seront transformés en pourcentages pour la communication externe.

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après la sortie

IX.1	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	251
IX.2	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	153
IX.3	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	129
IX.4	Nombre de diplômés en CDI	104
IX.5	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	17
IX.6	Salaire annuel brut médian hors primes et sans compter les diplômés en thèse (euros)	34000
IX.7	Nombre de diplômés qui font une thèse	1
IX.8	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	15000
IX.9	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	13

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

IX.10	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	159
IX.11	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	139
IX.12	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	102
IX.13	Nombre de diplômés en CDI	125
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	17
IX.15	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	35505
IX.16	Nombre de diplômés qui font une thèse	1
IX.17	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	17064
IX.18	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	6

X VIE DE L'ÉTUDIANT – NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	280
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	Oui
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'inscrits aux associations et clubs des élèves	1883
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
X.6	CA annuel de la junior entreprise	9400.00
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	11
X.8	Nombre total d'ingénieurs issus de l'école en activité	9139
X.9	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	1
X.10	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Etudiant	Non

Particularités (20 lignes maximum)

Formation par la vie associative :

La Vie Associative, qui est vivement encouragée par l'école, constitue un élément à part entière de la formation et une excellente préparation à la vie de l'entreprise.

- **Activités de responsabilité** : Tous les élèves doivent mener lors de leur scolarité une activité associative dans la position de « Responsable ». L'évaluation de cette activité est intégrée à l'année de HEI4 par un module de "participation à la vie de l'école", dont l'importance dépend du degré d'investissement.

- **Réalisation des travaux d'entraide (TEA)** : Sous statut étudiant, des élèves de 2ème, 3ème et 4ème année fournissent des heures de travail en se mettant à la disposition des Elèves Responsables des activités associatives de l'Ecole. La répartition des tâches, le suivi et la gestion sont de la responsabilité du bureau des élèves. En fin d'année, un bilan des tâches effectuées par chaque élève est établi. La réalisation de ces activités de façon satisfaisante est obligatoire pour l'obtention du Diplôme.

Distinctions :

- 2012 : Grand Prix VIE (volontariat international en entreprise) au Royaume Uni (Vinci construction)

- 2013 : Prix de la Vocation scientifique et technique des filles (PVST), organisé par le ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale

- 2013 : Remise de chèque Vinci Construction (remboursement de frais de scolarité)

- 2013 : Nomination au palmarès stagiaires organisé par l'ARIA (Association Régionale de l'Industrie Automobile) dans le cadre d'un stage chez Toyota d'une étudiante en dernière année

- Octobre 2013 : Grand prix spécial de sciences remis par la Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts de Lille à un enseignant-chercheur HEI (Benoit Rigo)

- Novembre 2013 : Equipe d'étudiants HEI a remporté le Challenge COLAS.

- 2014 : Dépôt d'un brevet français sur le filtrage du signal électroencéphalographique par un enseignant-chercheur HEI

- Janvier 2014 : 1er prix dans la catégorie « développement durable » du prix de l'étudiant entrepreneur en économie sociale.

- Février 2014 : Prix « coup de cœur » par une équipe d'étudiantes (dont une étudiante HEI) du Grand prix étudiantes Crédit Agricole

- Mai 2014 : Trophée du « meilleur espoir » à la coupe de France de robotique

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Jean-François LECRIGNY**, directeur de l'école **HEI**, certifie que les données ci dessus sont sincères.

Fait à Lille